

BPJEPS

Éducateur sportif – Mention Canoë-kayak et disciplines associées en eau vive

BAC (NIV.4)

Titre inscrit au RNCP (fiche 40049)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Ce diplôme vise à former des éducateurs sportifs qualifiés pour animer des activités de canoë-kayak et disciplines associées en eau vive, en respectant les normes de sécurité et les besoins des publics. Il permet de répondre à l'obligation légale de certification professionnelle dans ce domaine.

Aptitudes à l'emploi - Esprit d'équipe - Rigueur - Adaptabilité - Aisance relationnelle - Esprit d'initiative

Compétence - Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation

- > Se repérer dans son territoire pour contribuer au développement de la structure.
- > Identifier les publics cibles et leurs besoins, notamment les personnes en situation de handicap.
- > Planifier des projets en tenant compte des ressources et des impacts écologiques.
- > Suivre les actions et organiser l'équipe pour assurer le bon déroulement du projet.
- > Analyser et restituer les résultats pour améliorer les activités.

Compétence - Valoriser les activités et les projets d'une structure dans le champ du sport ou de l'animation

- > Communiquer les informations sur les activités en adaptant aux publics et à leur entourage.
- > Sélectionner des outils de communication en fonction des objectifs et des ressources.
- > Rédiger des contenus accessibles pour promouvoir les animations.
- > Adapter la communication aux besoins des publics, notamment les personnes en situation de handicap.
- > Mobiliser les publics via des supports visant à valoriser les projets.

Compétence - Concevoir, conduire en sécurité et évaluer, des cycles et des séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage du canoë-kayak et disciplines associées en eau vive

- > Définir les finalités et objectifs d'un cycle en tenant compte des pratiquants et des handicaps.
- > Préparer les séances en vérifiant les ressources et la sécurité des pratiquants.
- > Accueillir les participants en expliquant les règles et les objectifs de la séance.
- > Conduire en sécurité en adaptant les actions aux réactions des pratiquants.
- > Évaluer les séances et cycles pour améliorer les pratiques et les résultats.

FORMATION

Durée	Dates de rentrées
12 mois	Septembre

Lieux de formation possibles

- > CREPS AURA - Vallon Pont d'Arc (07)

Conditions tarifaires

Formation financée par les OPCO et gratuite pour les apprentis et les employeurs privés

MODALITÉS & DÉLAIS DE RECRUTEMENT

Étude du dossier et entretien individuel. L'examen des candidatures débute six mois avant la date d'entrée en formation et continue jusqu'à cette même date. Le recrutement s'organise par le dépôt d'un dossier de candidature en ligne sur le site.

PRÉ-REQUIS

Être âgé de 16 ans minimum et de 29 ans révolus* à la signature du contrat d'apprentissage
Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement des activités physiques et sportives datant de moins d'un an à la date d'entrée en formation.
Attester de la possession du PSC1 ou équivalent ;
Attester de la capacité à effectuer 100 mètres nage libre, départ plongé et récupération d'un objet immergé à 2 mètres de profondeur ;
Justifier de la capacité à réaliser des gestes techniques de base communs aux activités de canoë-kayak.

*Pas de condition d'âge maximum pour les personnes bénéficiant d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé ou de dérogations spécifiques.

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap et/ou titulaire d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH).

DÉBOUCHÉS

Que fait le titulaire de cette formation ?

Le titulaire du BPJEPS spécialité « éducateur sportif » mention « canoë-kayak et disciplines associées en eau vive » exerce en tant que salarié dans des bases nautiques, clubs de canoë-kayak, structures de tourisme sportif, ou en tant qu'indépendant. L'activité est saisonnière (été).

Emplois accessibles

- > Postes : éducateur sportif en canoë-kayak et disciplines associées en eau vive, animateur sportif, moniteur de canoë-kayak, responsable de sortie en eau vive, formateur en sécurité aquatique
- > Secteurs : bases nautiques, clubs de canoë-kayak, structures de tourisme sportif, activités indépendantes en eau vive

Poursuite d'études

Une fois le diplôme obtenu il est possible d'intégrer un cursus universitaire (niveau 5) ou de poursuivre vers une formation professionnelle de niveau 5 (équivalent BAC+2).

Équivalences / Passerelles

Nous contacter pour étudier les éventuelles possibilités d'équivalences ou de passerelles.

ACCESSIBILITÉ AUX PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP

Pour tout besoin spécifique et toute adaptation, consultez notre référente H+ :
Virginie PREVOST : referent-handicap@ifa.asso.fr



BP JEPS

Éducateur sportif – Mention Canoë-kayak et disciplines associées en eau vive

BAC (NIV.4)

Titre inscrit au RNCP (fiche 40049)

MODALITÉS D'ÉVALUATIONS

Compétences	Modalités d'évaluations
RNCP40049BC01 - Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation	Un entretien à partir de la production d'un document écrit personnel explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation s'inscrivant dans celui de la structure d'alternance pédagogique.
RNCP40049BC02 - Valoriser les activités et les projets d'une structure dans le champ du sport ou de l'animation	Un entretien conduit à partir de la production par le candidat d'un ou plusieurs supports personnels de son choix présentant deux actions de valorisation d'activité ou de projet qu'il a mis en œuvre au sein de la structure d'alternance.
RNCP40049BC03 - Concevoir, conduire en sécurité et évaluer, des cycles et des séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage du canoë-kayak et disciplines associées en eau vive	une mise en situation professionnelle consistant en la conduite d'une séance issue d'un cycle de séances de découverte, d'initiation ou d'apprentissage conçu par le candidat un entretien au cours duquel le candidat présente sa démarche de conception et de préparation de son cycle de séances ainsi que sa démarche de conduite en sécurité et d'évaluation de la séance susmentionnée